



Fécamp, le 29 Septembre 2014

Madame, Monsieur

C'est avec une grande déception que par la présente, le comité du CFECS vous informe que lors de sa réunion de comité du jeudi 18 septembre 2014, il a été contraint de procéder au vote de la décision d'annulation de son concours d'Agility du 12 octobre 2014, décision qui a été confirmée ce 29 septembre par l'Association Canine de Seine Maritime.

En effet, aux vues des violences récurrentes perpétrées sur nos terrains par un petit groupe de perturbateurs menés par l'ex-dirigeante de l'Association, nous avons jugé plus utile afin de préserver l'intégrité de tous, de ne pas laisser cet événement se dérouler.

De plus, cela est renforcé par l'avis donné par nos instances nationales que nous avons rencontrées lors des derniers championnats du monde d'Agility au Luxembourg. Ils nous ont alors fait part de leurs craintes de perturbations lors de notre concours.

En souhaitant bonne réception

Cynophilement

Le Comité du CFECS

Club Fécampois d'Éducation Canine et Sportive

Présidente : Raphaëlle LE ROUX, 27 rue du 8 mai 1945 76400 SAINT LEONARD

Tél : 02-77-24-15-04